



Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations destinée à l'Assemblée Générale mixte (Ordinaire et Extraordinaire).

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE-SEINE

Société Coopérative à capital variable

Capital au 31.12.2016 : 92.351.194 €.

Etablissement de crédit.

Société de courtage d'assurances.

Siège Social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 Bois-Guillaume.

433 786 738 R.C.S. Rouen.

Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 025 320

Dont l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire), **accessible à ses seuls sociétaires**, se tiendra le mercredi 22 mars 2018 à 8 heures 30 dans les locaux du VILLAGE BY CA ROUEN VALLEE DE SEINE, 07 Quai Jean De Béthencourt 76100 ROUEN.

Précise que :

L'avis de convocation et de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 14 février 2018.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des détenteurs du capital au lieu du siège social pendant le délai de quinze jours précédant la date de ladite Assemblée Générale.